



« Le lien qui nous unit ».

ENTRAIDE FUSCO

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège : 2 rue de la Cale Ory 56100 LORIENT
N° de Déclaration : W561011696
SIRET : 921 309 654 00017

Adresse postale : BCLM Lorient, ALFUSCO
Entraide Fusco
BP 92 222, 56 998 LORIENT

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 mars 2026

Larmor plage, batterie de Kernevel, 17h30

Introduction par le SG :

Mesdames, Messieurs, Chers membres,

Nous vous avons réunis ce jour en assemblée générale ordinaire conformément à nos statuts et vous remercions pour votre participation.

Cette assemblée est le lieu adapté pour présenter l'action de l'association depuis la dernière AG qui s'est tenue en mars 2025 et recueillir vos propositions pour le prochain exercice. Une convocation a été adressée à nos membres par voie électronique en les invitant à se mettre à jour de cotisation. Nous avons reçu les pouvoirs de ceux qui ne peuvent être présents et assister physiquement à notre réunion.

Vous avez reçu à l'appui de votre convocation l'ordre du jour qui va guider le déroulement de cette assemblée. Nous n'avons pas d'élection à prévoir cette année, les titulaires n'ayant pas manifesté le souhait de cesser leur participation au conseil d'administration.

Nous avons également un siège vacant après le départ de Titouan Le Chevalier qui a été pourvu avec la désignation de Jean-François BOURGEAUX.

Je vous rappelle que l'Association ENTRAIDE FUSCO a été créée par ses neuf membres fondateurs sur l'initiative de l'Amiral François REBOUR alors ALFUSCO et avec le parrainage de l'Amiral Christophe PRAZUCK qui était à l'époque CEMM. M Samuel MAJOU a été le premier président exécutif alors que M Christophe LUCAS était président d'honneur. A leur départ Ms VAUTERIN et Pierre de BRIANCON ont pris la succession et continué l'œuvre entreprise. Depuis l'été 2024 M Samuel MAJOU est président d'honneur, Raphaël COHEN débarquant à l'été 2023, Guilhem DESVIGNES a pris la présidence exécutive conformément à nos statuts.

L'association a pour mission de développer et renforcer le lien et la cohésion entre les militaires, anciens militaires, de carrière ou sous contrat, réservistes, servant ou ayant servi au sein de la FORFUSCO ou de l'ECOFUS, ceci directement ou par le biais de leurs associations ou amicales.

Elle a également vocation à assurer le rayonnement de la FORFUSCO auprès du public par une promotion de ses métiers, compétences, valeurs, traditions et histoire.

Son action d'entraide est complémentaire et subsidiaire à celle de l'Entraide Marine ADOSM dont elle est partenaire.

Dans une logique de mise en commun des efforts pour la réalisation de notre objet social partagé, elle accueille en tant que membres associés : l'Entraide Marine ADOSM, les amicales de nos formations qui en ont fait la demande, l'Amicale des fusiliers marins et commandos, l'Amicale des nageurs de combat, l'association des anciens de la PMM de Grasse, l'AMMAC du Mentonnais et l'association des officiers marins de Pontivy, l'association du Commando Hubert « Primus inter mares » et celle du BFM Amyot d'Inville « Pixie ». Cette année nous avons le plaisir d'accueillir

l'amicale de l'Ecole des fusiliers marins, l'amicale des tigres de Ponchardier et l'amicale du souvenir de l'Amiral Pierre Ponchardier.

Pour mémoire l'acte constitutif de l'association a été signé le 24 janvier 2020, la première assemblée générale s'est tenue le 29 juin 2020.

L'actuel conseil d'administration est ainsi composé :

- Monsieur Guilhem DESVIGNES, président ;
- Monsieur Francis LAGIER, vice-président ;
- Monsieur Christian ROCAMORA, vice-président ;
- Monsieur Stephan CLAVERIE, secrétaire général ;
- Monsieur Frédéric FONTAINE, secrétaire général adjoint ;
- Monsieur Gérard KERHOAS, Trésorier ;
- Monsieur Jean-François BOURGEAUX, trésorier adjoint ;
- Monsieur Arnaud SALLEMBIEN
- Monsieur Frédéric DUMORA (élu AG)
- Monsieur Gilles BRESSON (Elu AG)
- Monsieur Florent GAGET (Elu AG)
- Madame Nathanaëlle GUILBERT (Elue AG)

Effectifs :

En termes d'effectifs, l'association a délivré :

100 cartes de membres adhérents ;

39 cartes de membres bienfaiteurs ;

11 cartes de membres d'honneur ;

17 agréments de membres associés (Association Léon Gauthier, Tigres de Ponchardier, souvenir de l'amiral Ponchardier et amicale de l'Ecole des fusiliers-marins).

Au titre des dons reçus et des rescrits émis nous avons déclaré à l'administration fiscale 34 donateurs pour la somme de 59 440 € 00. L'essentiel de cette somme était destiné à la construction du mémorial et à la rénovation du musée.

Je rappelle notre ordre du jour

1. Lecture du rapport du Président, examen des actions envisagées et à venir, vote d'approbation;
2. Présentation et approbation des comptes, vote de quitus au trésorier et au conseil d'administration ;
3. Elections au conseil d'administration.;
4. Questions diverses

1. Rapport moral du président :

Mesdames, Messieurs ;

Je vous propose de considérer l'action de l'association et ses réalisations depuis la dernière assemblée générale de mars 2025.

Je souhaite tout d'abord remercier les membres du bureau et tous ceux qui ont permis les réalisations de cette année. Je mentionne en particulier le travail considérable réalisé pour aboutir le 25 juin dernier à l'inauguration officielle du mémorial aux nageurs de combat péris en mer. Cette réalisation marquera la spécialité pour de nombreuses années.

Sans aucun répit, la même équipe s'est attelée à la réalisation d'un ouvrage de tradition qui paraîtra en septembre 2026 et accompagnera les célébrations de DIXMUDE 2026 et des 170 ans de la spécialité. Ouvrage collectif, accueillant de nombreux témoignages, il est très attendu pour donner une image actualisée autant qu'historique de la spécialité et des personnes qui œuvrent au sein de la FORFUSCO. Je ne peux que vous encourager à répondre favorablement à la souscription qui sera lancée dans les jours à venir. Ce positionnement de notre association sur de tels chantiers est la marque du sérieux du travail accompli les années précédentes. Ce résultat conforte le rôle important de notre association dans la manœuvre de financement des projets d'une certaine envergure.

En termes d'action sociale, l'association a :

- suscité et coordonné cette année encore diverses initiatives permettant une large distribution de colis de Noël à destination des commandos déployés en cette période et contribué ainsi ponctuellement à « améliorer l'ordinaire » en opérations. Cette année de nouveau la démarche a été étendue aux marins de nos UFM en Outre-Mer ou à l'étranger;
- envoyé également du matériel de distraction sur les théâtres d'opérations pour nos combattants ;
- poursuivi l'aide à la cellule de soutien aux blessés en apportant les concours demandés par le projet Kernevel et diverses actions ponctuelles au profit des blessés. Un gros poste de dépense récurrent s'inscrit ainsi dans nos objectifs : le stage de ski qui s'est déroulé avec un grand succès à la Vanoise et un stage d'été qui cette année a pris la forme d'une navigation de deux jours en catamaran, plus mitigée en terme d'adhésion des bénéficiaires. Un stage surf est actuellement en cours de définition pour l'année 2026. Ces financements sont possibles grâce aux partenariats avec TEGO depuis trois ans et avec la fondation Marie-Laure Buisson. Le partenariat avec TEGO vient d'être reconduit dans les mêmes termes pour deux ans. Nous remercions chaleureusement nos mécènes ;
- soutenu la visibilité des participants au marathon des sables « marins du désert »;
- continué à alimenter la bibliothèque pour tous sur le site de Kersaudy et de l'Etat-major ...

Au titre de la reconnaissance due à nos anciens :

J'évoquerai uniquement ici la journée d'inauguration du mémorial. L'association a pris à sa charge l'hébergement des familles des disparus et une partie des frais de coquetel.

Au titre du rayonnement et de l'Histoire :

- Elle a poursuivi son partenariat avec l'EMM et l'ECOFUSIL pour contribuer à la rénovation du musée de tradition des fusiliers-marins et commandos en reversant la somme d'environ 60 k€ depuis le début des levées de fonds et en accompagnant les donateurs dans l'accomplissement des démarches administratives. Un don de 10 K€ vient d'être perçu et alimentera bientôt le fonds de concours ;
- Nous avons réalisé un patch commémoratif de la libération de Lorient qui a rencontré un certain succès. Il en va de même pour celui commémorant l'inauguration du mémorial. Par-delà la symbolique historique, ces patches constituent une source de revenus pour l'association. Merci aux acteurs de ces réalisations ;
- Cette année encore les EAUdacieuses ont porté nos couleurs et fait un don généreux à l'issue de la course ;
- Cette année encore également le club Airsoft de Cherbourg a organisé une compétition amicale en juin et reversé le montant des inscriptions à notre association.

Nous exprimons notre reconnaissance à tous ces soutiens collectifs ou particuliers qui nous fournissent les moyens d'agir. Le trésorier évoquera cela dans son rapport financier:

La plupart de ces actions sont retracées sur le site web de l'association qui a commencé à fonctionner dès le mois de mars 2021. Ce site a demandé un gros effort collectif de conception et maintenant d'animation. Je vous invite à le consulter régulièrement et ne pas hésiter à le faire connaître. Merci aux contributeurs et particulièrement à l'équipe de conception et à Florent GAGET qui prolonge son action en tant que Webmaster.

Pour l'avenir maintenant :

L'action s'inscrit toujours dans la perspective d'étendre le nombre de membres.

D'une part, cela facilitera le dialogue vis-à-vis des entités extérieures, qui voient souvent dans le nombre d'adhérents un des indicateurs de la légitimité de notre association.

D'autre part, en augmentant ses membres, l'association étend mécaniquement son rayonnement et sa visibilité. C'est indispensable pour qu'une spirale vertueuse perdure, favorisant les projets et attirant les mécènes associés.

L'instauration des RDV commémoratifs comme « DIXMUDE » permet d'envisager des actions de cohésion qui seront de nature à doper les inscriptions. De la même manière l'année 2026 est de nouveau une année qui sera riche en événements liés aux célébrations des 400 ans de la Marine nationale et des 170 ans de la spécialité de FM. Faisons-en sorte d'accroître notre visibilité et suscitons des ralliements.

Nous poursuivrons donc dans la voie tracée par notre objet social avec quelques opérations emblématiques ayant vocation à se prolonger et à structurer nos efforts. Cette année de nouveau nous soutiendrons le projet Kernevel, le stage de ski et celui d'été pour les blessés.

Au titre de la conservation et de la diffusion de la mémoire combattante, nous poursuivrons notre engagement durable dans le partenariat visant à améliorer le musée des fusiliers marins et commandos. Dans le même esprit nous nous associerons de nouveau à la journée du fusilier marin et aux commémorations de « Dixmude ». Cette année il faut réfléchir sur les modalités visant à célébrer les 170 ans de la spécialité. Il s'agit également d'accompagner les commémorations des 80 ans de la disparition des officiers ayant donné leur nom aux commandos ou les 80 ans du stage commando. Une commémoration se déroulera à Paris en septembre ou octobre.

A ce titre l'Entraide est déjà sollicitée pour aider à la réalisation d'évènements notamment avec le commando de Monfort et a été approchée par le STAC.

Au titre de la cohésion, nous continuerons à intervenir sur la constitution des colis de Noël pour assurer la pérennité de ce geste fraternel à destination de nos camarades en opérations en essayant de continuer à l'étendre aux personnel des UFM en renfort temporaire.

Nous subventionnerons également PIXIE et les sportifs du BFM Amyot d'Inville qui ont formé une équipe qui participera à la marche de Nimègue.

Les renseignements que nous venons de vous donner vous permettront pensons-nous de prendre des décisions qui nous paraissent conformes à l'intérêt de l'Association.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont présentées.

D'approuver : **Approbation à l'unanimité des participants** (18 participants, 21 procurations)

~~De rejeter :~~

Cette AG est suivie d'un vin d'honneur qui constituera à coup sûr l'occasion de passer un moment convivial.

Monsieur Guilhem DESVIGNES
Président

Le secrétaire général : Signé « **CLAVERIE** »

Le président de séance: Signé « **DESVIGNES** »

Original Signé.

2. Présentation et approbation des comptes, vote de quitus au trésorier et au conseil d'administration ;

Analyse de la gestion comptable de l'année 2024

Présentation détaillée par le trésorier.

Pour l'année 2025

En termes financiers, les principales données enregistrées au 31/12/2025 sont :

Avoirs financiers : 108 624.70 € (149 766 € fin 2024 ; 107 055.08 € fin 2023 ; 54 462.80€ fin 2022)

Mais 15 972.33 € en attente de reversement pour :

- Musée ECOFUSIL : 12.35€ // Déjà versé : 60 470 € depuis 2023. L'Ecole des fusiliers marins vient de créer son association Loi 1901, début 2026.
- Stèle Cdo De Montfort : 500 €.
- PIM : 15 255 € (montant reçu en dons extérieurs : 40 200 €).
- Cap Espérance : 204.98 € (subvention Unéo 762.45 € de juin 2021 pour achat peinture).

Disponible si besoin pour le Mémorial des Nageurs de combat : 607.50 €

Avoirs financiers en propre : 92 652.37 € dont 50 k€ en DAT 6 mois/fin le 14 mai 2026 (107 984.70 € en 2025)

-

Total Produits 2025 : 167 275 € (176 586 € fin 2024) – 69 313.13 € pour EF

Total Charges 2025 : 155 682 € (166 897 € fin 2024)

Résultat net : 11 593 €

Le cabinet comptable Paris Audit et Conseils a établi, gracieusement, la présentation de la comptabilité des exercices 2020 et 2021 : bilan et comptes de résultat.

L'année 2022, 2023 et 2024 a été arrêtée par le trésorier dans la continuité de cette intervention du cabinet comptable. Cette présentation comptable a été validée par l'administration fiscale pour la comptabilité des exercices 2020, 2021, 2022 et a permis de valider le statut fiscal d'association reconnue d'intérêt général en 2023.

Les comptes de 2025 ont été vérifiés par Jean-Paul Geffroy du cabinet GEIREC (plusieurs cabinets en Bretagne, dont Larmor-Plage) pour la 2^{ème} année ; en PJ, le dossier comptable d'analyse financière et de gestion en date du 5 février 2026.

269 écritures comptables sont enregistrées (334 en 2024).

Principales recettes de dons 2025 : 25 460.03 €

- Ventes de gâteaux/café lors de la Journée du marin : 106 € (181.40 € en 2024 et 277.10 € en 2023)
- Amicale GICM : 200 €
- Asso Léon Gautier : 250 €
- Marius : 590 €
- Cabinet Geirec : 720 € (2304 – 1584)
- Fondation ATA0 : 1 000 €
- Airsoft Cherbourg : 1 075 € (900 € en 2024)
- Jérôme Hallot (courir 100h00 à l'Ecole navale, le 18/06) : 1 320 €
- Marathon des sables : 2 000 €
- 52 dons de particuliers = 3 878.91 € (54 dons pour 4 668.69 € en 2024)
- Cercle Arbalète /SOFINS : 4 320.12 € (Tombola de 2021, somme reçue en 2023 : 18 671.95€)
- TEGO : 5 000 €
- Fondation de France ML Buisson : 5 000 €

Suivi dynamique des avoirs du Livret A au taux de 3%, 2.4%, 1.7% = **1 643.81 €** (2 352.13 € en 2023).

Dépôts à terme : 3 pour un montant total de 90 000 € ; tous récupérés : + **512.50 €** (+ 1 455 € d'intérêts en 2024). 1 DAT ouvert le 14/11/2025 pour 6 mois = 14/05/2026 soit 50 000 € à 1.75% (437.50 €).

Analyse des principales dépenses 2025 :

- Frais bancaires : 60.00 € ;
- Assurance AGPM : 89.19 € ;
- Abonnement Internet : 56.73 € ;
- Présence du trésorier à la conférence de TEGO « soutien des blessés par le sport » : SNCF + Hôtel IGESA Paris = 223.92 € ; rencontre avec la direction de TEGO + Entraide marine-ADOSM.
- Hôtel QDI : 1 chambre pour convoyage colis OPEX vétérans : 69 €
- Cellule Soutien familles + Kernével (cafés, crêpes, BBQ) : 3 482 €
- Total du mémorial payé par Entraide FUSCO : 109 300 € + 2 070.60 € : participation buffet traiteur le 25/06 et chambres au Cercle = 111 370.60 €.

- Colis OPEX Noël 2025 : **7 200.30 €** (en 2025 : 5 947.40 €)

300 Colis (sans porc et sans alcool) de *La Trinitaine* et *Pikou Panes* **6 751.99 €**. Envoi de jeux de société : **448.31 €**

Dons en nature et financiers reçus pour les colis : **3 700 €** (en 2025 : 3 400 €) ;

Nota : 8 mairies sollicitées par courrier signé du président + lettre de remerciements : 7 ont répondu (dont 4 en colis).

Pour les colis OPEX Noël 2026 : en avance de trésorerie : 4 424€ - si montant de dépenses identiques à 2025, il faudrait avoir 2 775 € en dons supplémentaires cette année 2026.

Activité de la coopérative :

Tableau sommaire des ventes : 4 277 €

8 polos

21 stylos

18 porte-clés

6 pin's

45 patchs Entraide FUSCO

3 mugs vert

36 tour de cou DIXMUDE

70 patchs DIXMUDE 2024

264 patchs 80^{ème} anniversaire Libération de Lorient 1945/2025
300 mémorial NC association des nageurs de combat
100 mémorial NC à PIM
53 mémorial NC pour collectionneurs

Présentation comptable : Présentation et explication du bilan par le cabinet GEIREC

Ceci donne les comptes de résultat et bilan simplifiés 2025 suivants :

ACTIF : 111 960 € [*152 958 € en 2024 - 109 043 € en 2023 - 56 558 € en 2022*]
PASSIF : 111 960 €

Total des Produits en 2025 : 167 275 €
Total des Charges : 155 682 €
Excédent : 11 593 €

Quitus donné au trésorier/coopérateur,

Vote : Approbation des comptes et quitus donné à l'unanimité.

Le secrétaire général : Signé « **CLAVERIE** »

Le président de séance: Signé « **DESVIGNES** »

Original Signé.

3 Vote pour élire les membres du conseil d'administration:

Sans objet

Suffrages exprimés :

Elu(e) :

Le secrétaire général :

Le président de séance:

4 Questions diverses:

Reçues avant l'AG :

Néant

Propositions exprimées en séance :

-S Bier propose de réaliser une base de données « artisans de confiance » pour orienter les familles lors des absences de l'époux.

-Y Le Bever demande s'il serait possible réaliser une communication vers les donateurs.

Les deux propositions reçoivent une approbation de l'assemblée. Il convient maintenant de proposer les modalités de réalisation.